

REGLEMENT GENERAL DE VENTE

Bienvenue sur le système de réservation

De l'Ecole du Ski Français de Val Louron

Tel : 05 62 99 66 41

ECOLE DU SKI FRANÇAIS

65240 VAL LOURON

Via notre site, vous pouvez à présent vous inscrire aux prestations dispensées par les moniteurs de l'ESF de val louron. Il vous suffit de suivre les modalités d'inscription et d'envoyer votre bon de réservation à l'ESF de val louron

L'inscription à des prestations de l'ESF de val louron implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

PRESTATIONS

Tous les moniteurs de l'ESF de val louron ont suivi une formation validée par l'Etat et leurs méthodes d'enseignement sont reconnues sur un plan national et international.

Les prestations sont dispensées individuellement ou par groupe. Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'ESF de val louron de vérifier le niveau de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du niveau technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'ESF de val louron

En conséquence, l'ESF de val louron se réserve la possibilité de réintégrer dans un groupe plus adapté à son niveau un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le skieur ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur.

L'ESF de val louron n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours.

L'ESF de val louron se réserve la possibilité d'annuler les prestations vendues dans des cas précis et dans ces conditions de rembourser le client, sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucune indemnité supplémentaire.

PAIEMENT ET REMBOURSEMENT

Tarifs :

Les tarifs de l'ESF de val louron sont présentés sur le site, accessible depuis le site spécifique de l'ESF de val louron au bureau de l'ESF et sur différentes brochures.

Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de l'esf, à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc...). En conséquence, l'élève devra préalablement, à l'heure prévue au cours, se munir d'un forfait pour l'accès aux Remontées Mécaniques et, selon son choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours).

Inscription et paiement :

Vous devez remplir le bulletin d'inscription figurant sur le site, le dater, le signer et transmettre à l'ESF de val louron la demande de réservation accompagnée du règlement. Dès réception de votre bulletin, l'ESF de val louron validera votre réservation.

Le paiement est intégral au moment de l'expédition du bulletin d'inscription. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. L'ESF de val louron assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat.

Remboursement :

Les prestations sont réservées pour des dates fermes. En conséquence, aucune annulation ne pourra être acceptée si elle parvient à l'ESF de val louron moins de sept jours avant le début des prestations.

Si l'annulation intervient plus de sept jours avant le début des prestations, l'ESF de val louron remboursera le montant total de la prestation réservée par le client.

En cas d'absence du client au départ du cours, le prix de celui-ci ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas échangé contre un autre cours. L'ESF réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours notamment en cas de conditions météorologiques défavorables, ou si le comportement d'un skieur est de nature à troubler son déroulement. Cette annulation ne donne lieu à aucune

indemnité.

Aucun remboursement ne sera effectué quand l'annulation sera provoquée par un cas de force majeure. Constituent notamment un cas de force majeure : la fermeture des pistes ou remontées mécaniques, les conditions météorologiques rendant dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

Rétractation du client :

Le délai de rétractation, dont dispose le client, est de sept jours francs. S'il exerce son droit de rétractation, le client doit être remboursé dans les trente jours.

CONFLITS

Tout litige en application des présentes conditions générales de vente est soumis aux juridictions françaises et au droit français. La version française de ce document est la seule faisant foi.



Sur le bulletin de réservation
Cocher la case

J'accepte les conditions générales de vente